



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Réunions de bassin

Adjointes gestionnaires

Novembre 2014



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Réunions de bassin

L'extourne

L'extourne

Extourne et période d'inventaire

- *La période d'inventaire consiste, outre les opérations d'inventaire classiques, à arrêter au 31.12 l'émission des titres et des mandats sur les comptes de clients et fournisseurs de l'exercice en cours et, après cette date, à comptabiliser systématiquement l'ensemble des services faits et des droits acquis au titre de l'exercice qui s'achève selon la procédure des charges à payer (CAP) et des produits à recevoir (PAR).*
- ➡ Le mécanisme est simple : **Les charges et les produits non liquidés définitivement sont recensés sur la base d'estimation par service, domaine et par compte, puis sont retracés sur des états récapitulatifs signés de l'ordonnateur qui seront joints aux mandats et aux ordres de recettes de l'exercice N.**

L'extourne

- **Extourne et période d'inventaire**
 - ➡ **Ce qui change, c'est la méthode pour dénouer les opérations de charges à payer et de produits à recevoir sur l'exercice N+1**

L'extourne

Principaux traits de l'extourne

- La seule méthode possible en 2014 : *l'extourne est obligatoire*
 - Après le basculement comptable
 - Enchaînement de différentes phases
- L'extourne se caractérise par une série d'échanges qui se déroulent **après le basculement de la comptabilité générale de l'année N-1 (2014) à l'année N (2015)** lorsqu'il n'est plus possible d'effectuer de paiement.
- ➡ **Une nécessité, le respect de la chronologie**

L'extourne

Obligatoire

- Au basculement 2014-2015, **l'extourne est obligatoire et étendue aux opérations en capital.**
- **L'option est pré-cochée et non-modifiable dans les paramètres établissement.**

Informations générales | Rattachement | Structure | Autres

Compte

I.B.A.N. FR15 3000 0000 0000 0000 0000 869

B.I.C. CRLYFRPP

Libellé |

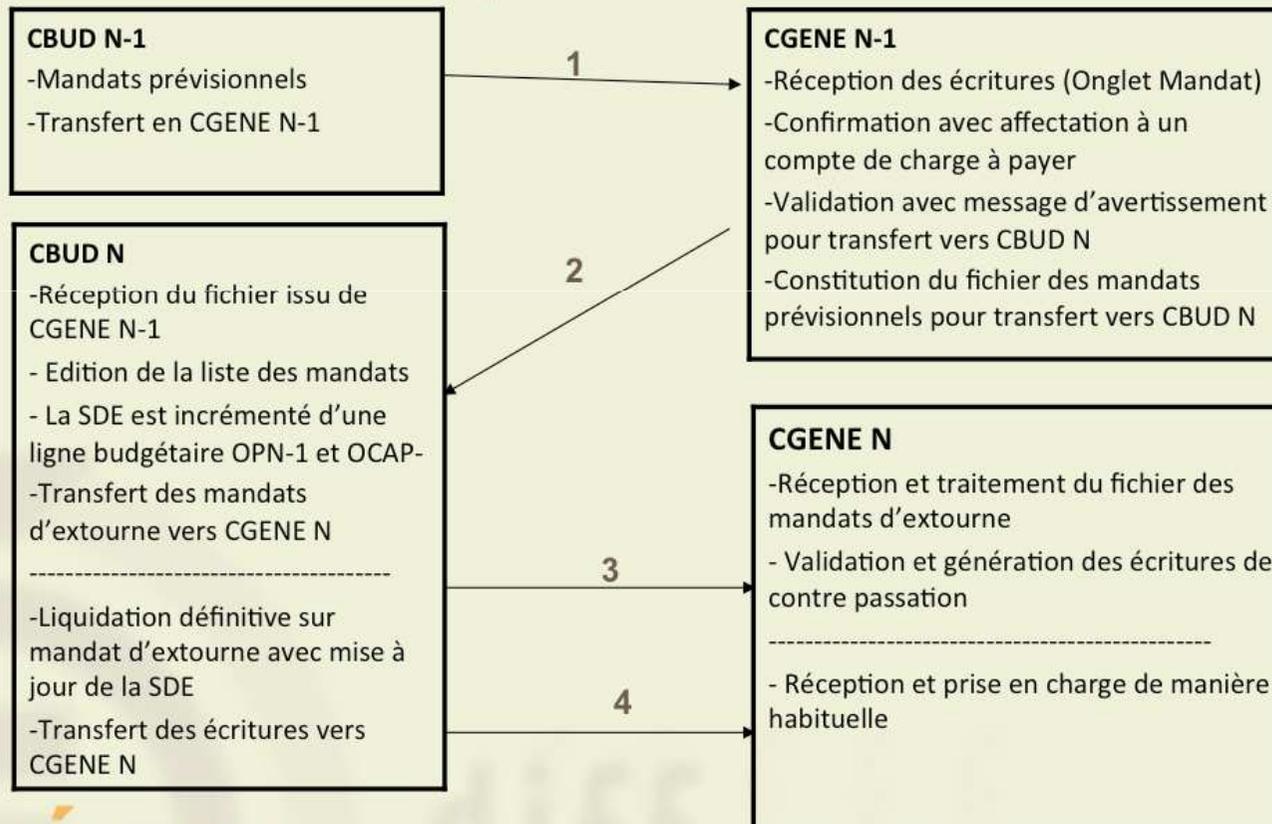
Méthode de l'extourne

Suivi de la Commande Publique

L'extourne

GFC 2014

Chronologie du traitement de l'extourne



L'extourne

1ère phase : le mandatement de N-1 CBUD

- L'ordonnateur émet des « mandats prévisionnels » imputés sur le Service – Domaine – Activité - et le Compte correspondants à la nature de la dépense.
 - Ces opérations s'effectuent dans les conditions habituelles. Ces mandats prévisionnels sont comptabilisés en - charges brutes – charges nettes- dans la situation des dépenses engagées.
 - Sur les mandats qui concernent un fournisseur autre que « Divers créanciers » est inscrit la mention « liquidations provisoires – prestations certifiées réalisées au 31/12 N-1 ».
- ➡ À l'appui de ces mandats, la pièce justificative jointe est le bon de commande ou un état récapitulatif.
- ➡ **Attention : ne pas utiliser « divers créanciers » pour ces mandats estimatifs**

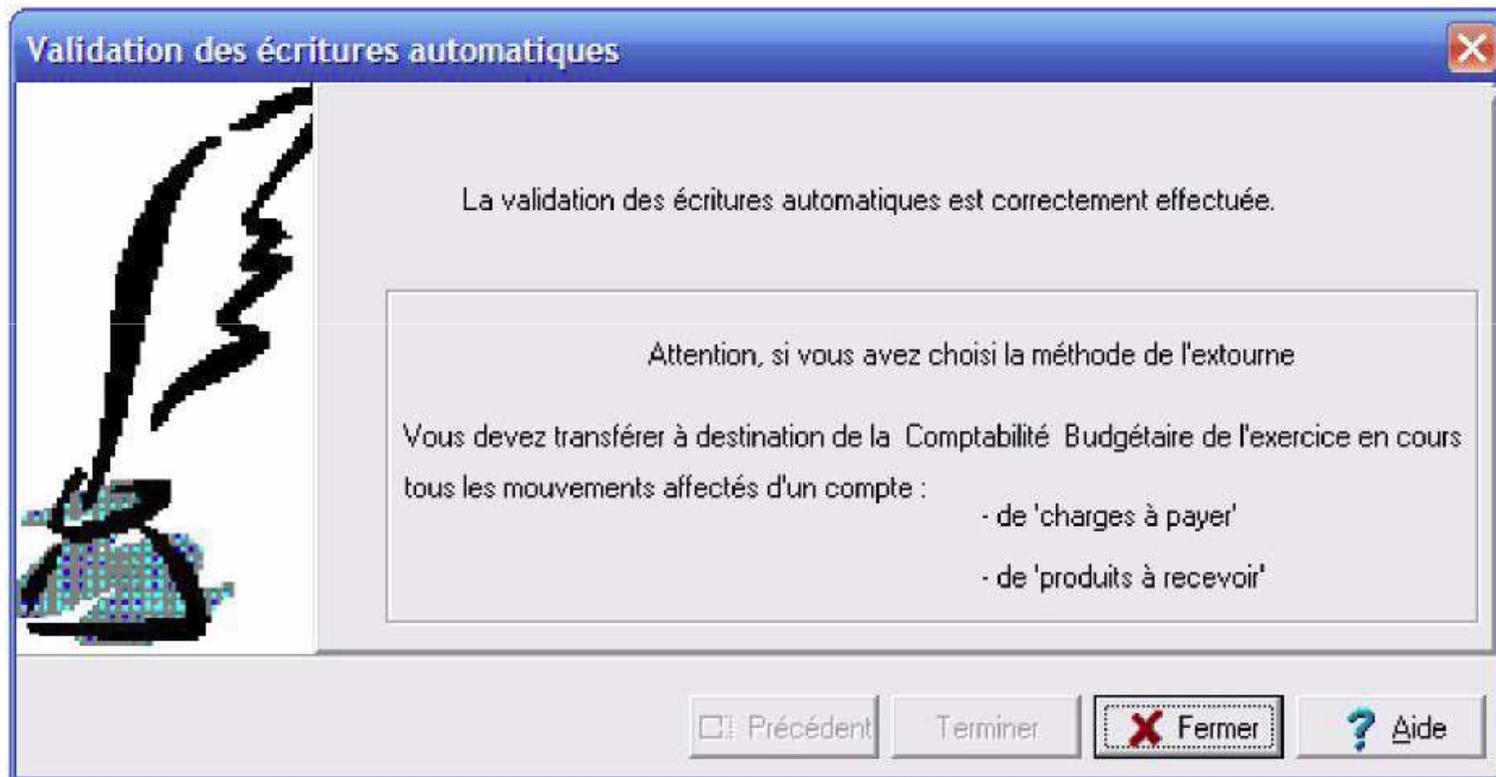
L'extourne

1ère phase : le mandatement de N-1 CGENE

- Réception des écritures
- Confirmation avec affectation d'un compte de charge à payer (**liste prédéfinie**)
- Validation des écritures
- Constitution d'un dossier de transfert des charges à payer vers CBUD N (2015)

L'extourne

comptabilité générale N-1

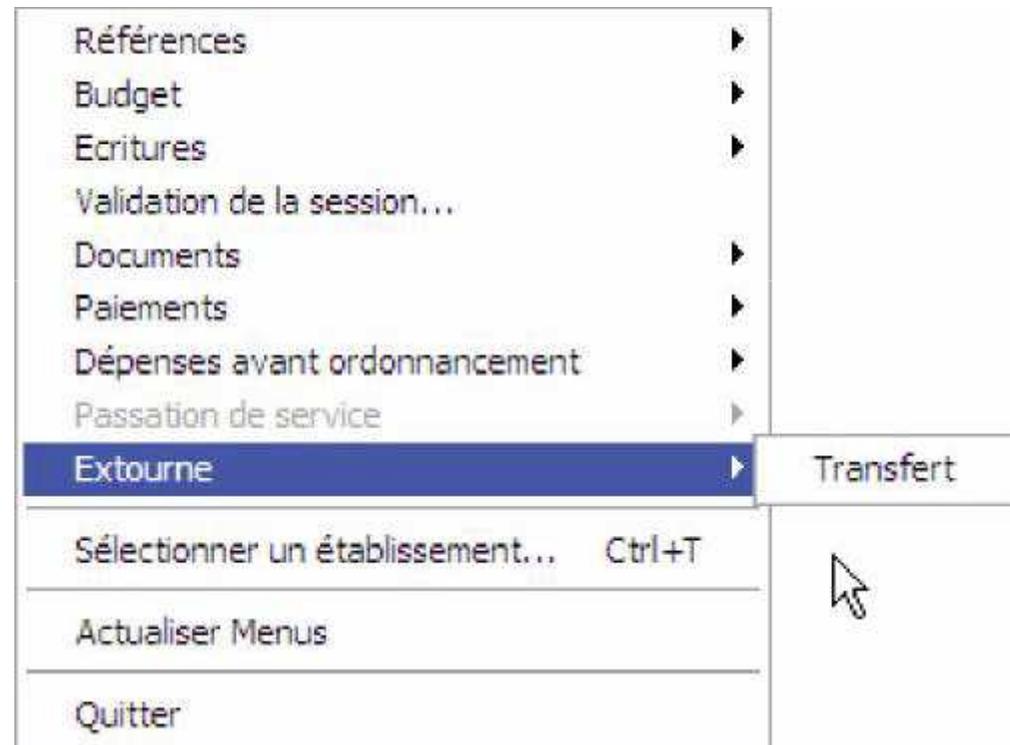


L'extourne

- À l'aide de la fonctionnalité « extourne » accessible dans « GFC comptabilité générale » de l'année N-1 (2014), **le comptable constitue le fichier de transfert des écritures correspondant aux charges à payer à destination de l'ordonnateur** qui va les réceptionner en Comptabilité Budgétaire de l'exercice en cours (année N) (2015). Ce fichier d'extourne contient toutes les informations de la liquidation provisoire.

L'extourne

comptabilité générale N-1 (2014)



L'extourne

2ème phase : CBUD N (2015)

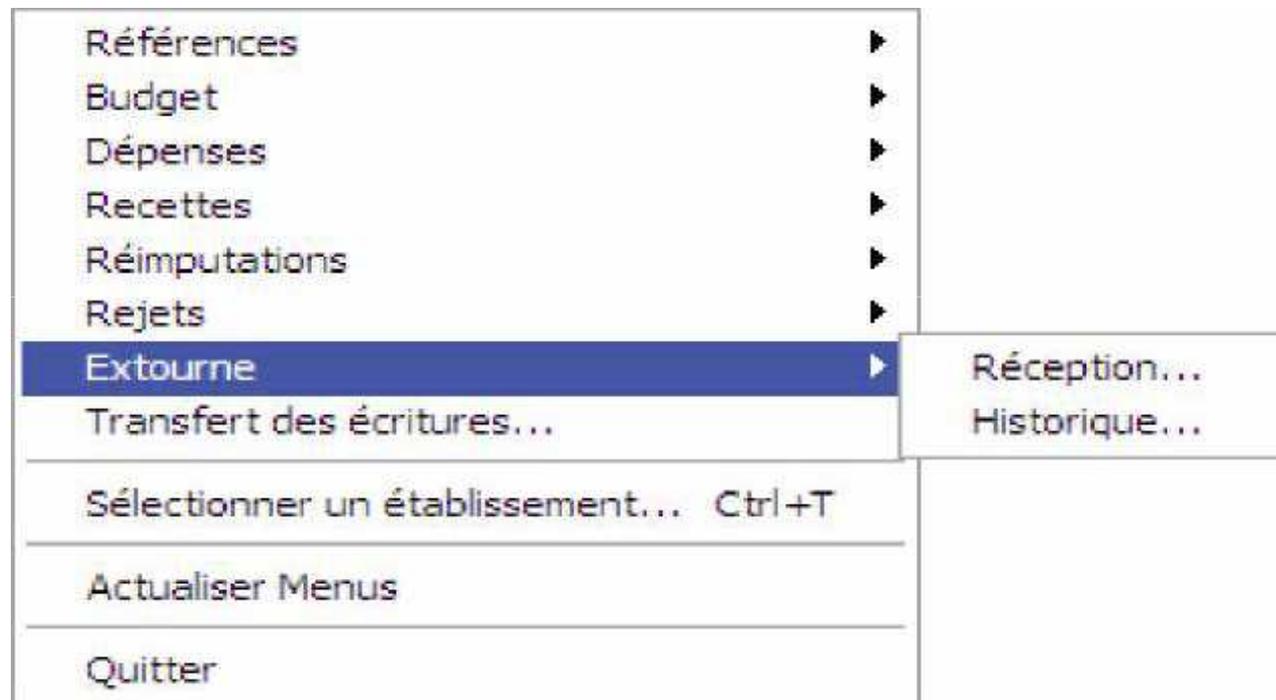
Va se dérouler en 2 temps :

**A: L'ordonnateur réceptionne les écritures
d'extourne : Menu «Extourne» «Réception»**

**B: Puis transfère les écritures d'extourne vers
CGENE N (2015)**

L'extourne

comptabilité budgétaire N (2015)



L'extourne

1^{er} temps

- **Un assistant** permet de réceptionner, depuis la comptabilité générale de l'exercice antérieur, les mandats et ordres de recettes prévisionnels, de les prendre en charge dans la comptabilité budgétaire de l'exercice en cours en tant que mandats et ordres de recette d'extourne, d'éditer les documents correspondant.

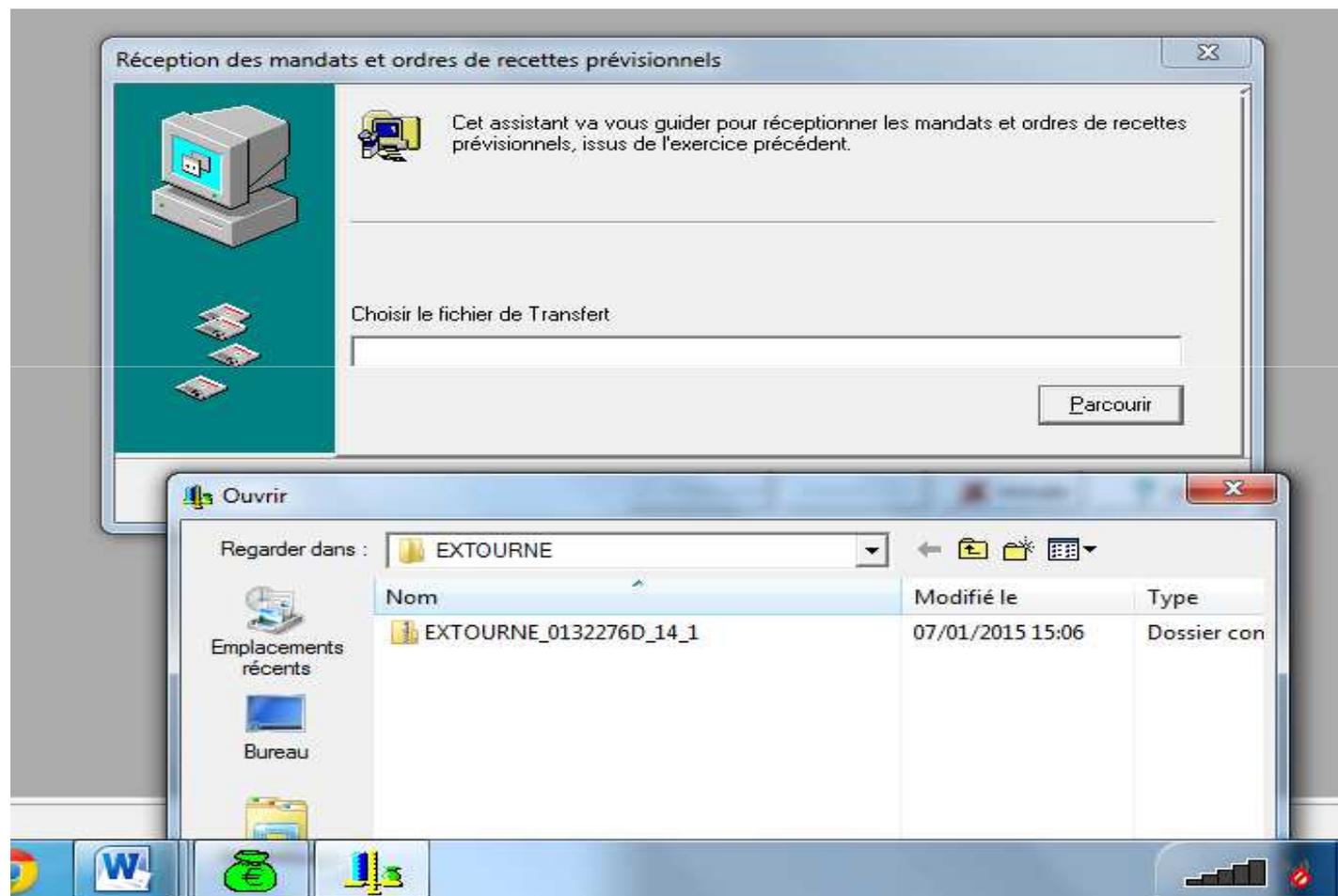
L'extourne

comptabilité budgétaire N (2015)



L'extourne

comptabilité budgétaire N (2015)



L'extourne

comptabilité budgétaire N (2015)

Réception des mandats et ordres de recettes prévisionnels

Dans la liste des mandats et recettes ci-dessous, vous pouvez rejeter ceux qui ne sont pas à réceptionner. Vous devez modifier les comptes incorrects avant de pouvoir poursuivre.

Type	Raison sociale	Montant	Service	Compte	Etat
Mandat	EDF	250.99	ALO	60612	Admis
Recette	Conseil général de l'Oise	22 658.32	ALO	771	Admis
Mandat	BRICOLE-TOUT	250.41	ALO	60613	Rejeté
Mandat		10 350.69	OPC	1037	A modifier

Rejeter / Rappeler
Modifier ...

Précédent Suivant Annuler Aide

L'extourne

- **2 possibilités :**
- **État : « Admis » ou « Non admis »**
 - **Uniquement en cas de modification de la structure budgétaire** (création ou suppression d'un BA).
- **État : « À modifier »**
 - **pour les classes 2 en cas de modification du plan comptable.**

L'extourne

comptabilité budgétaire N (2015)

Réception des mandats et ordres de recettes prévisionnels

Dans la liste des mandats et recettes ci-dessous, vous pouvez rejeter ceux qui ne sont pas à réceptionner. Vous devez modifier les comptes incorrects avant de pouvoir poursuivre.

Type	Raison sociale	Montant	Service	Compte	Etat
Recette	ETAT	1 000.00	OPC	1311	Admis
Recette	ETAT	1 000.00	OPC	1311	Admis

Confirmation

Vous avez rejeté des opérations d'extourne ; celles-ci ne seront donc pas réceptionnées. Ces rejets ne doivent être effectués qu'en cas de changement de structure budgétaire entre deux exercices (SS -> BA et BA -> SS).
Confirmez-vous ces rejets ?

L'extourne

comptabilité budgétaire N (2015)

Réception des mandats et ordres de recettes prévisionnels

Dans la liste des mandats et recettes ci-dessous, vous pouvez rejeter ceux qui ne sont pas à réceptionner. Vous devez modifier les comptes incorrects avant de pouvoir poursuivre.

Type	Raison sociale	Montant	Service	Compte	Etat
Recette	ETAT	1 000.00	OPC	1311	Admis
Recette	ETAT	1 000.00	OPC	1311	Admis
...

Confirmation

Après la réception, pas de retour arrière possible : les opérations rejetées ne pourront plus être réceptionnées dans cet établissement, les opérations non rejetées ne pourront pas être supprimées. Voulez-vous continuer ?

L'extourne

comptabilité budgétaire N (2015)

Réception des mandats et ordres de recettes prévisionnels

Dans la liste des mandats et recettes ci-dessous, vous pouvez rejeter ceux qui ne sont pas à réceptionner. Vous devez modifier les comptes incorrects avant de pouvoir poursuivre.

Type	Raison sociale	Montant	Service	Compte	Etat
Mandat	CASAL SPORT	1 800.00	AP	6067	Admis
Mandat	AUTOCARS J-P SARL	429.00	AP	6245	Admis
▶ Mandat	UGAP	8 000.00	OPC	2183	A modifier

Modification du compte des lignes d'imputation

Compte réceptionné

Nouveau compte

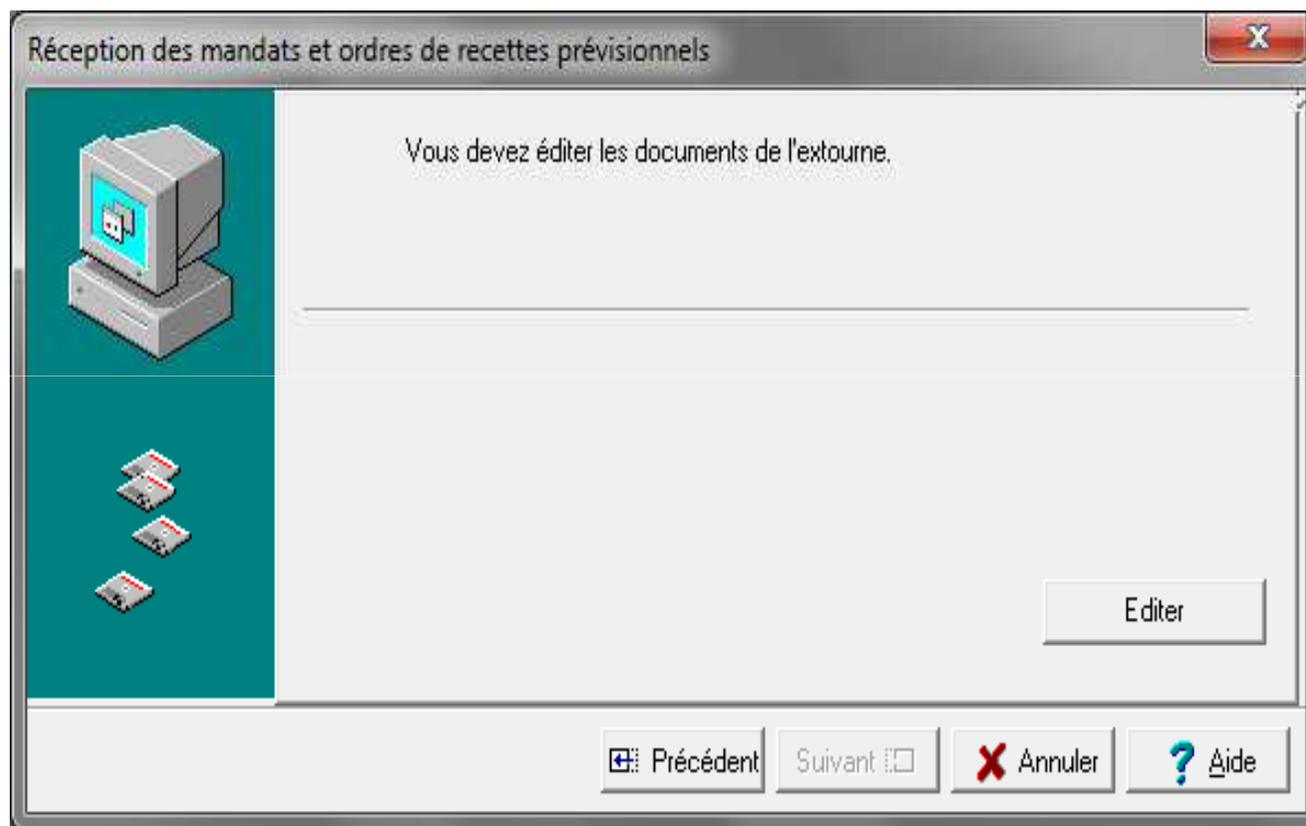
OK Annuler Aide

L'extourne

- **Lors de la réception, obligation d'éditer la liste des mandats d'extourne qui doit être signée de l'ordonnateur.**
 - Nota : pour une dépense, le domaine OP-N-1 et l'activité OCAP- sont affectées automatiquement par GFC.
- **Principe identique pour une recette** : domaine OP-N-1 et activité OPAR-.
- A partir de ce même menu, il est possible d'accéder à l'historique des réceptions d'extourne ; la réédition est possible.

L'extourne

comptabilité budgétaire N (2015)



L'extourne

LISTE DES MANDATS D'EXTOURNE

Numéro	Imputation	Fournisseur	Montant	Pièce d'origine				
				Imputation	Réf. Liquidation	No Bord.	No Mandat	No Liquid.
2	AP - OP-N-1 - 0CAP- - 6067	AD SPORT	100.00	AP - 6067	FACT 2013-598847	16	352	1703
3	ALO - OP-N-1 - 0CAP- - 6068	BRICO DEPOT	200.00	ALO - 6068	FACTURE BDS 147777/88	16	353	1704
4	SRH - OP-N-1 - 0CAP- - 615	FOTIMAGE	300.00	SRH - 615	FACT MANIFEST 25/11	16	354	1705

TOTAL

600.00

L'Ordonnateur,

L'extourne

B: 2ème temps : Le transfert des écritures d'extourne à l'agent comptable

➡ **Un nouveau type de transfert**

le mandat d'extourne, écriture automatique ne nécessitant aucune intervention de l'ordonnateur après la réception du fichier extourne issu de la comptabilité générale de l'année N-1.

➡ **La liste des écritures d'extourne signée par l'ordonnateur sera jointe à ce transfert.**

Ce mandat sera transféré seul ou avec des mandats de l'année N ou des mandats issus des liquidations définitives.

L'extourne

comptabilité budgétaire N (2015)

Transfert des écritures automatiques

Transferts

- Transferts
 - En attente**
 - Mandats
 - Mandats d'extourne
 - 1 du 28/02/14
 - Mandats
 - Mandats d'extourne
 - Réimputations

Écritures en attente de transfert

Écritures

	Service	Compte	Montant	Bordereau	Ordre/Certif.	Origine
▶	AP	6067	100.00	4	5	Liquidation définitive
	ALO	6068	150.00	4	6	Liquidation définitive
	SRH	615	360.00	4	7	Liquidation définitive
	AP	6067	100.00	16	352	Mandat Extourne
	ALO	6068	200.00	16	353	Mandat Extourne
	SRH	615	300.00	16	354	Mandat Extourne

L'extourne

En Comptabilité Générale N (2015)

L'agent comptable réceptionne les écritures automatiques, les modifie dans l'onglet « Mandats d'extourne » ou « recettes d'extourne » pour les écritures correspondant aux écritures de l'année N-1 (liquidation provisoire).

- La validation des écritures inscrites **dans « Mandats d'extourne »** débite le compte de charges à payer et crédite les comptes de classe 6 intéressés : **débit 4081 – crédit 6** (opération technique de contre-passation).

L'extourne

comptabilité générale N (2015)

 Ecritures en Attente

Mandats | Reversements | Recettes | Réductions de recette | Réimputations | **Mandats d'extourne** | Recettes d'extourne

Sélectionner

Trier par

Bordereau	Mandat	Montant	Service	Cpt.nature	Cpt.liaison	Fournisseur	Etat
16	352	100.00	AP	6067	4081	AD SPORT	Confirmée
16	353	200.00	ALO	6068	4081	BRICO DEPOT	Confirmée
▶ 16	354	300.00	SRH	615	4081	FOTIMAGE	Confirmée

L'extourne

En comptabilité budgétaire N (2015)

- La réception des écritures d'extourne a ouvert automatiquement des crédits dans GFC.
- La situation des dépenses engagées comporte désormais **une page supplémentaire** consacrée aux mandats d'extourne **à la fin de l'édition.**

L'extourne

SITUATION DES DEPENSES ENGAGEES PAR SERVICE

Présentée par service, pour l'ensemble

EXTOURNE

SERVICE : AP- Activité pédagogique

DOMAINES	ACTIVITES	CREDITS OUVERTS	CHARGES BRUTES	REVERSEMENTS	CHARGES NETTES	ENGAGEMENTS EN COURS	LIQUIDATIONS EXERCICE	DISPONIBLE
OP-N-1 Opérations année N-1		100.00						100.00
	<i>OCAP- Charges à payer méthode extourne</i>	100.00						100.00
TOTAL		100.00						100.00

SERVICE : ALO- Administration et logistique

DOMAINES	ACTIVITES	CREDITS OUVERTS	CHARGES BRUTES	REVERSEMENTS	CHARGES NETTES	ENGAGEMENTS EN COURS	LIQUIDATIONS EXERCICE	DISPONIBLE
OP-N-1 Opérations année N-1		200.00						200.00
	<i>OCAP- Charges à payer méthode extourne</i>	200.00						200.00
TOTAL		200.00						200.00
TOTAL SERVICES GENERAUX		300.00						300.00

SERVICE : SRH- Restauration et hébergement

DOMAINES	ACTIVITES	CREDITS OUVERTS	CHARGES BRUTES	REVERSEMENTS	CHARGES NETTES	ENGAGEMENTS EN COURS	LIQUIDATIONS EXERCICE	DISPONIBLE
OP-N-1 Opérations année N-1		300.00						300.00
	<i>OCAP- Charges à payer méthode extourne</i>	300.00						300.00
TOTAL		300.00						300.00
TOTAL SERVICES SPECIAUX		300.00						300.00
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT		600.00						600.00

TOTAL GENERAL		600.00						600.00
---------------	--	--------	--	--	--	--	--	--------

L'extourne

4ème phase : CBUD N (2015)

- À réception des factures définitives, l'ordonnateur émet un nouveau mandat sur le compte par nature intéressé, qui est pris en charge par l'agent comptable sur le compte de fournisseurs concerné, comme un mandat de l'exercice en cours à partir du **menu Dépenses – Liquidations - Sur mandats d'extourne**.
- ➡ La pièce justificative : **la facture** conformément à l'annexe du décret n°2007-450 du 25 mars 2007 sur les pièces justificatives

L'extourne

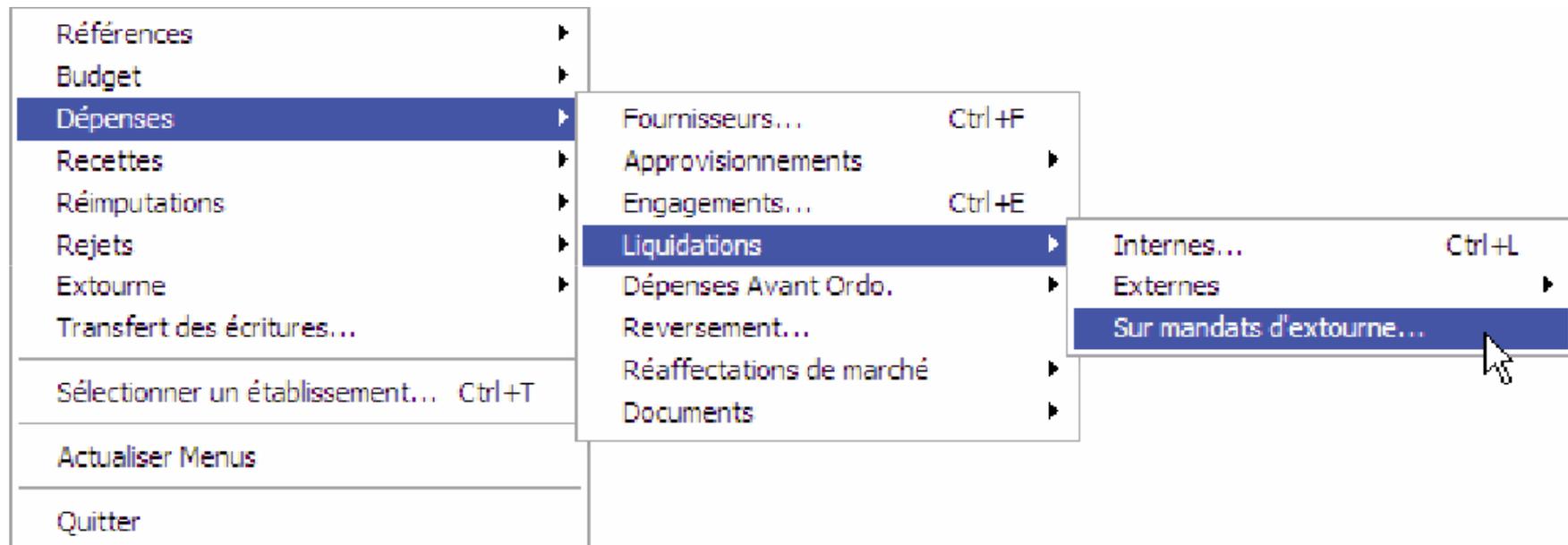
➔ Nota : l'opération d'extourne s'effectue dans le même Service et sur le même compte que l'opération provisoire.

➔ **Cependant, si le Service n'a pas été ouvert au budget de l'année N alors la liquidation définitive s'effectue au Service ALO (cas d'un Budget Principal) et au compte 671.**

➔ Principe identique pour la recette et compte 771.

L'extourne

comptabilité budgétaire N (2015)



L'extourne

- L'ordonnateur sélectionne dans « **Raison sociale** » le fournisseur bénéficiaire de la liquidation, et sélectionne dans « Mandat d'extourne » le mandat concerné.
 - Les informations contenues dans la liquidation provisoire s'affichent automatiquement : « **Bordereau et Mandat prévisionnel** » et « **Reste à extourner** ».
 - Il saisit alors le montant définitif à liquider et les références de la facture. Les informations de la liquidation s'affichent automatiquement dans la zone « Imputation budgétaire ».
- ➔ **3 CAS : égal, inférieur ou supérieur**

L'extourne

comptabilité budgétaire N (2015)

Création d'une liquidation sur mandat d'extourne

Fournisseur

Code: 05713K Raison sociale: FOTIMAGE Détail

Mandat d'extourne

Mandat: n° 4 : SRH - 615 Bordereau et mandat prévisionnel: 16 - 354

Reste à extourner: 300.00

Liquidation définitive

Montant: 360.00 Marché Détail ...

Références: FACT MANIFEST 25/11

Pièces jointes: 1

Imputation budgétaire

Service	Domaine	Activité	Compte	Montant	Disponible
SRH	OP-N-1	OCAP	615	300.00	300.00
SRH	OP-N-1	OCEXP	615	60.00	0.00
Total				360.00	

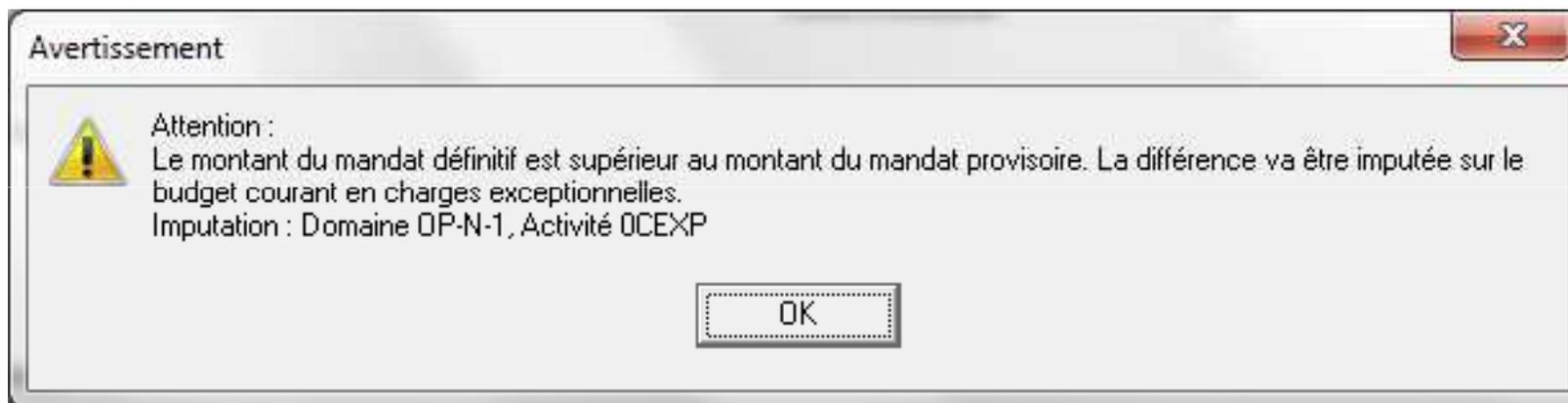
OK Annuler Aide

L'extourne

- **La rubrique « Marché »** est pré cochée automatiquement pour affecter à une rubrique le montant supérieur au mandat prévisionnel.
- **GFC ajoute automatiquement une ligne de liquidation supplémentaire** (domaine « **OP-N-1** » activité « **OCEXP** ») pour la somme dépassant le mandat prévisionnel.

L'extourne

comptabilité budgétaire N (2015)



L'extourne

- Le mandatement s'effectue de manière habituelle. **Le mandatement collectif porte la mention « Sur crédit d'extourne ».**
- ➔ Dans la situation des dépenses engagées – **Cas 3** : une ligne budgétaire est créée pour le montant dépassant celui de la liquidation provisoire.
 - ➔ **Attention aux immobilisations (si crédits non ouverts au budget)**

L'extourne

Cas 3

SITUATION DES DEPENSES ENGAGEES PAR SERVICE

Présentée par service, pour l'ensemble

SERVICE : SRH- Restauration et hébergement

DOMAINES	ACTIVITES	CREDITS OUVERTS	CHARGES BRUTES	REVERSEMENTS	CHARGES NETTES	ENGAGEMENTS EN COURS	LIQUIDATIONS EXERCICE	DISPONIBLE
CNOUR	Crédit nourriture	390 506.30						390 506.30
	<i>OHEBG Hébergement</i>	<i>71.77</i>						<i>71.77</i>
	<i>OPAIR Maîtres au pair</i>	<i>7 434.53</i>						<i>7 434.53</i>
OP-N-1	Opérations année N-1		60.00		60.00			-60.00
	<i>OCEXP Charges exceptionnelle</i>		<i>60.00</i>		<i>60.00</i>			<i>-60.00</i>
REVCOL	Reversement à la collectivité	128 557.72						128 557.72
	<i>OPRPI Personnels de restauration et d'internat</i>	<i>128 557.72</i>						<i>128 557.72</i>
TOTAL		667 898.00	60.00		60.00			667 828.00

L'extourne

En Comptabilité Générale N (2015)

- L'agent comptable réceptionne les écritures automatiques, les modifie dans l'onglet « **Mandats** ».
- La validation des écritures inscrites dans « Mandats » permet un **traitement identique aux écritures de l'année en cours**.

L'extourne

comptabilité générale N (2015)

Ecritures en Attente

Mandats | Reversements | Recettes | Réductions de recette | Réimputations | Mandats d'extourne | Recettes d'extourne

Sélectionner Tous

Trier par N° d'ordre

Bordereau	Mandat	Montant	Origine	Service	Cpt.nature	Cpt.liaison	Fournisseur	Cpt.paiement	Tiers	Etat
4	5	100.00	MD	AP	6067	4012	AD SPORT	5159	N	Confirmée
4	6	150.00	MD	ALO	6068	4012	BRICO DEPOT	5159	N	Confirmée
4	7	360.00	MD	SRH	615	4012	FOTIMAGE	5159	N	Confirmée

L'extourne

- ↪ Lorsque la somme des mandats définitifs est supérieure aux mandats d'extourne, la différence est une charge qui diminue les crédits disponibles de l'année ;
- ↪ En fin d'exercice, si la somme des mandats définitifs est inférieure aux mandats d'extourne, la différence s'analyse comme une diminution de la dépense.
- ↪ **En recette, lorsque la somme des ordres de recettes prévisionnels est supérieure à la somme des ordres de recette réels la différence s'interprète en fin d'année comme une diminution de recette.**
- ↪ La procédure des produits à recevoir utilisant le compte 418 fonctionne sur le même principe.

L'extourne

Durant la période d'inventaire, l'EPL mandate et recette des droits dont le service est fait, rattachable à l'exercice et dont le montant est évaluatif.

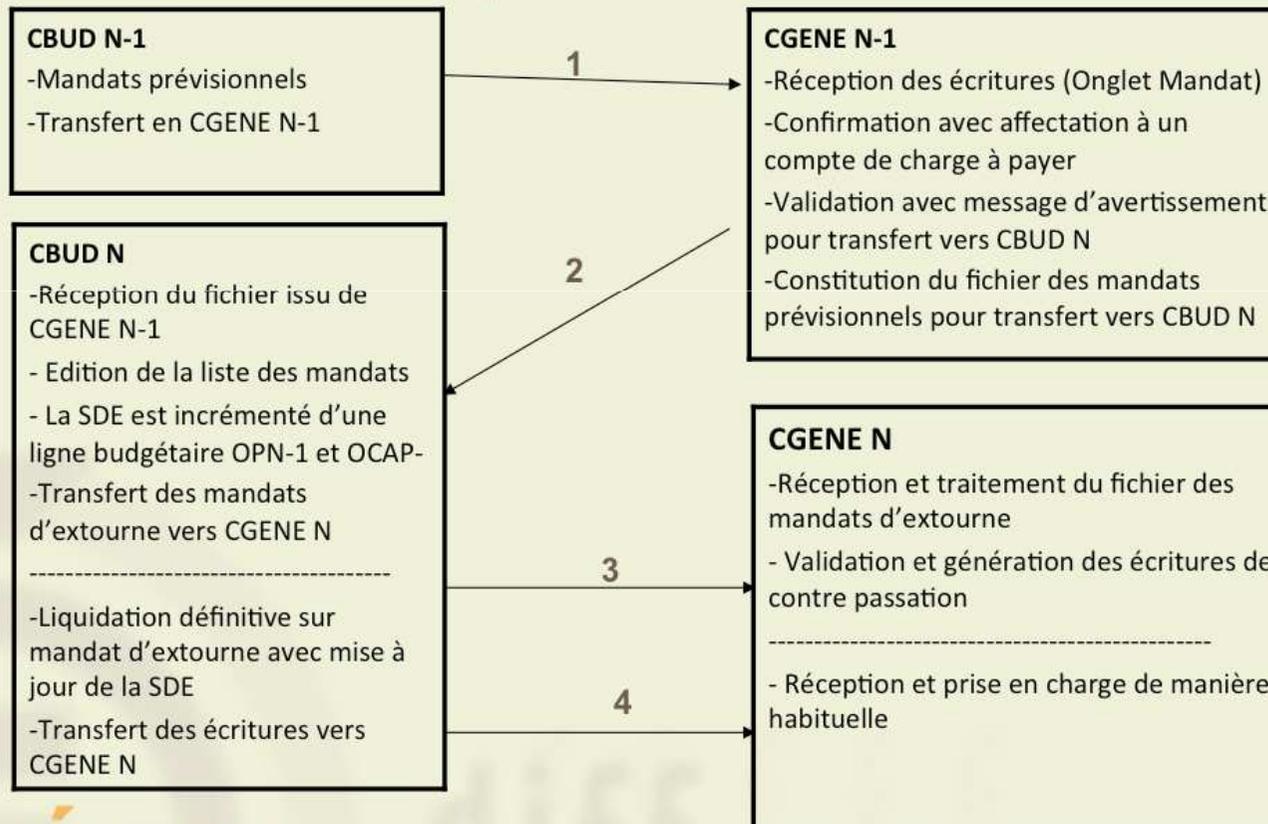
- Conséquences

- ↳ La fonctionnalité « Mémoire » n'est plus accessible en N-1
- ↳ La réception des recettes externes (factures GRETA-ProgrE) n'est pas accessible en exercice antérieur
- ↳ Mémoires et Recettes Externes feront l'objet d'ordres de recette internes

L'extourne

GFC 2014

Chronologie du traitement de l'extourne





MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Merci de votre attention